

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M
I



21080781

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **23 06 2021**.

Greffe

N° d'entreprise : **0437 529 782**

Nom

(en entier) : **ARIMMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

LA-NEUVÉ

Adresse complète du siège : **Avenue de la Gare, 96 à HABAY (6720)**

Objet de l'acte : réélection du conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2021, les actionnaires de la SA ARIMMO ont réélu à l'unanimité le conseil d'administration sortant et rééligible pour une durée de 6 ans.

Le Conseil d'Administration est le suivant :

- Mr AREND Jean-Claude, domicilié Avenue de la Gare, 96 à HABAY (6720);
- Mme FRIES Bernadette, domiciliée Avenue de la Gare, 96 à HABAY (6720).

Leur mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2027.

Les actionnaires ratifient toutes les décisions prises par le Conseil d'Administration depuis le 30/05/2021, date à laquelle le Conseil d'Administration venait à expiration, jusqu'à ce jour.

Lors d'une réunion du conseil d'administration du 23 juin 2021 de la SA ARIMMO, les administrateurs ont nommé à l'unanimité le conseil d'administration sortant et rééligible pour une durée de 6 ans :

- Mr AREND Jean-Claude : administrateur-délégué et président du conseil d'administration.

AREND Jean-Claude
Administrateur délégué
Président du conseil d'Administration

Déposé en même temps : PV de l'assemblée générale extraordinaire du 23/06/2021 et rapport de la réunion du conseil d'administration du 23/06/2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).